



Rejoignez la fonction publique territoriale !



Des formations pour dynamiser votre parcours professionnel

LES FORMATIONS en alternance	LES PRÉ-REQUIS	LES DÉBOUCHÉS	LES INSCRIPTIONS
<p>PRÉMICOL Parcours : Secrétaire de mairie, Assistant service à la population, gestionnaire RH, comptabilité ou urbanisme Durée : 2 à 3 mois en fonction du parcours</p>	<p>Bac + 2 (administration, juridique, comptable ou urbanisme) Ou expérience dans le secteur professionnel concerné</p>	<p>Assistant de service à la population Secrétaire de mairie Gestionnaire finances/comptabilité, ressources humaines, urbanisme</p>	<p>Deux sessions par an : Mars et octobre Campagne de recrutement : Janvier et Août Candidature sur le site den.bzh Démarrage de la formation : Mars et Octobre Formation continue ouverte aux demandeurs d'emploi</p>
<p style="text-align: right;">Partenariat Rennes 2</p> <p>LICENCE PROFESSIONNELLE Métiers des administrations et des collectivités territoriales Parcours : métiers administratifs // métiers techniques Durée : 10 mois de septembre à juin</p>	<p>Bac + 2 ou expérience professionnelle</p>	<p>Parcours administratif : Secrétaire de mairie, Gestionnaire finances compta, Ressources humaines, urbanisme Parcours technique : Responsable ou adjoint des services techniques, technicien bâtiment ou voirie ou urbanisme ou espaces verts</p>	<p>Campagne de recrutement : Mars à Avril Candidature sur le site de l'université de RENNES2 Formation initiale, continue ou apprentissage</p>
<p style="text-align: right;">Partenariat MFR</p> <p>CHARGÉ DE MAINTENANCE TECHNIQUE POLYVALENT Titre de niveau 4 Durée : 8 mois de septembre à mai</p>	<p>Qualification ou expérience professionnelle en lien avec le secteur concerné</p>	<p>Agent technique polyvalent Agent d'entretien des espaces verts Agent d'entretien de voirie Agent d'entretien du bâtiment</p>	<p>Candidature tout au long de l'année sur le site cdg35.fr Période de formation de septembre à mai Ouvert aux apprentis et aux demandeurs d'emplois</p>
<p>Portée par le lycée Le Taillandier à Fougères</p> <p>FORMATION INSTRUCTEUR des AUTORISATIONS DE DROITS DES SOLS Durée : 6 mois Certification en cours niveau 5</p>	<p>Bac + 2 ou expérience professionnelle</p>	<p>Instructeur des autorisations de droit des sols</p>	<p>Infos et contact sur le site du lycée (lycée-jblt.fr)</p>



processus certifié



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE FORMATION

Avril 2024